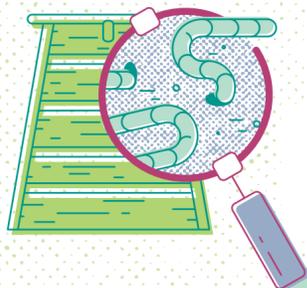


QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS DE JARDIN ?

Tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages : trop souvent, ces déchets de jardin sont encore brûlés, et ce malgré le danger, la pollution engendrée et... l'interdiction légale !

Heureusement, les alternatives ne manquent pas, et peuvent même s'avérer utiles au jardinier.



AU COMPOST !

Un composteur transforme nos déchets végétaux en un engrais riche et naturel.

+ DE 10 MILLIONS DE FOYERS EN FRANCE COMPOSTENT !



1 MILLION DE TONNES

DE DÉCHETS VERTS SONT BRÛLÉS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE...

50 kg de ces déchets brûlés dégagent autant de particules fines qu'une voiture récente parcourant 13 000 km.



Broyer les déchets verts pour en faire du paillage protège les plantes et le sol.

CÔTÉ JARDIN

↳ D'HERBES FOLLES

↳ D'ARROSAGE

ET QU'ADVIENT-IL DES DÉCHETS VERTS DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE ?

compost

LE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Pratique pour les gros producteurs de biodéchets, il favorise le retour au sol des biodéchets sur le territoire.

biogaz

LA MÉTHANISATION

Récupération du « biogaz » produit par la dégradation des biodéchets pour produire chaleur, carburant ou électricité. Le résidu solide, le « digestat », servira de fertilisant.

chaleur

LES CENTRALES BIOMASSE

Les centrales biomasse sont des chaufferies utilisant comme combustibles des matières végétales (principalement du bois).



création graphique : collectif-superfruit.com

